

LA PARTICIPATION

CITOYENNE À PARIS



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

p.6 La participation citoyenne à Paris

- Les chiffres clés de la participation à Paris

p.8 Le bilan de la conférence de consensus

- Les chiffres de la conférence de consensus

p.10 Les prochaines étapes

- La conférence de citoyens se poursuit
- Un Conseil de Paris des citoyens
- Les volontaires de Paris
- Associer davantage la jeunesse



LA PARTICIPATION CITOYENNE À PARIS

Les Parisiennes et les Parisiens sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la vie de leur quartier, de leur arrondissement, ou pour Paris. Cette énergie citoyenne est une ressource inestimable pour améliorer la Ville ensemble.

La Ville met en place une multitude de dispositifs visant à encourager et permettre la participation de toutes et tous à différentes échelles de la vie parisienne. Grâce à l'ensemble de ces dispositifs, plus de 400 000 personnes interviennent activement, chaque année, dans la vie de la cité. Ce chiffre est en hausse, notamment grâce à la participation au budget participatif et aux nombreuses concertations menées.

En plus des formes de participation déjà ancrées dans les usages, de nouveaux outils ont été récemment mis en place, et des communautés thématiques de Volontaires rassemblent les citoyens les plus engagés.



© MAIRIE DE PARIS - SOPHIE ROBICHO

LES CHIFFRES CLÉS À PARIS

- Plus de 650 000 bénévoles associatifs
- Plus de 200 000 Parisiens participent chaque année au budget participatif
- 215 000 Parisiens sont détenteurs de la carte citoyenne
- 75 000 Parisiens ont participé à la Votation citoyenne sur le Plan climat
- 15 000 d'entre eux ont souhaité devenir Volontaires du climat
- 2 000 Parisiens participent chaque année à la Nuit de la solidarité
- 2 000 Parisiens participent à développer la nature en ville avec les permis de végétaliser





GRAND DÉBAT NATIONAL : UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS À PARIS

Afin de permettre aux Parisiens de prendre davantage part aux décisions les concernant, la Ville de Paris a mis en place, dans le cadre du Grand Débat National, une « Conférence de consensus ».

Les dispositifs mis en place dans ce cadre sont :

- Les 12h d'expression libre durant lesquelles près de 1000 citoyens ont pu, à tour de rôle, faire part de leurs idées, inquiétudes et propositions.
- · L'installation de cahiers de doléances et l'organisation de débats dans les mairies d'arrondissement.
- La formation de 500 Volontaires des débats Ces volontaires ont contribué à l'organisation de près de 100 débats à travers la capitale. Ils ont aussi analysé, de manière collaborative, les propositions parisiennes lors d'une journée dédiée (le 23 mars).
- · La Mairie Mobile Allant à la rencontre des publics les plus éloignés de la participation, une caravane itinérante a sillonné Paris afin de recueillir les témoignages des Parisiens souvent éloignés des dispositifs traditionnels.
- Des conférences thématiques autour de la transition écologique, la fiscalité, de la démocratie et citoyenneté, des finances locales, de la lutte contre les inégalités pour nourrir les réflexions de chacune et chacun et auxquelles 800 Parisiens ont participé.
- L'instauration d'un comité des garants constitué d'universitaires spécialistes de la démocratie, de représentants des 3 instances de démocratie participative parisienne, et de Parisiens tirés au sort pour veiller à la cohérence de la démarche et au respect des exigences d'indépendance et de neutralité.

CHIFFRES DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

- Plus de 9000 contributions, individuelles ou collectives, ont été collectées et sont disponibles en open data. Leur dépouillement a été réalisé par les citoyens eux-mêmes le 23 mars dernier, en présence d'un comité indépendant de garants.
- Deux tiers relèvent de l'échelon national dont les trois premières préoccupations sont le renforcement du pouvoir d'achat, l'accélération de la transition écologique et la démocratie, avec notamment le souhait que le grand débat soit pérennisé.
- Un tiers porte sur les enjeux locaux : elles abordent en premier lieu les questions sociales (aide renforcée en faveur des personnes sans abri et migrantes, plus grande solidarité envers les personnes âgées isolées et les familles les plus démunies), l'environnement (amélioration de la qualité de l'air, création de zones piétonnes et développement de la nature en ville) et la volonté croissante d'être acteurs de la cité.



© MAIRIE DE PARIS - EMILIE CHAIX

LES PROCHAINES ÉTAPES :

La Conférence de consensus a permis de faire émerger ou de revaloriser certains dispositifs de participation, particulièrement plébiscités par les Parisiens. Certains dispositifs vont donc être pérennisés et d'autres mis en place afin de mieux répondre aux attentes exprimées.

> La conférence de citoyens se poursuit _____

- · Un panel représentatif de citoyens va être constitué pour traduire les contributions en mesures concrètes présentées sous forme d'une « délibération citoyenne » .
- · Cette « délibération citoyenne » sera soumise au vote du Conseil de Paris en juillet 2019.

Un Conseil de Paris des citoyens

Suite aux « 12h d'expression libre » à l'Hôtel de Ville, le premier « Conseil municipal des citoyens » a été organisé, fin mars, à l'Hôtel de Ville, au cours duquel les Parisiens ont pu donner leurs avis sur les délibérations, dix jours avant le Conseil de Paris des élus.

La démarche a désormais pour vocation d'être amplifiée. Lors des prochains Conseils de Paris :

- · Les Parisiens qui le souhaitent seront invités dans l'hémicycle, une semaine avant les élus, pour donner leur avis sur les délibérations à l'ordre du jour . Ceux qui le souhaitent pourront suivre une formation pour mieux appréhender les sujets qui seront abordés.
- La caravane de la Participation mise en place lors du Grand débat national sera pérennisée : une fois par mois, les idées des Parisiens seront recueillies dans leur quartier, notamment les quartiers populaires.

Un dispositif mobile de la participation sera également prolongé : une fois par mois, les idées des Parisiens seront recueillies dans leur quartier, notamment les quartiers populaires.

• Des rencontres se tiendront également, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Ville afin de débattre avec des experts de haut niveau, des grands enjeux pour notre société d'aujourd'hui et de demain.

Les volontaires de Paris —

Les Parisiennes et les Parisiens expriment aujourd'hui leur envie d'aller plus loin, de s'engager en participant à la mise en œuvre concrète des projets dans leur ville. Pour répondre à cette volonté, la Ville de Paris propose à celles et ceux qui le souhaitent de rejoindre la communauté des « Volontaires de Paris ».

Par exemple, les Volontaires pourront bénéficier d'une formation et participer à la sensibilisation des Parisiens à la collecte des déchets alimentaires dans les 2e et 12e arrondissements et prochainement étendue dans le 19e arrondissement, ou encore à la sensibilisation du public lors du ramassage citoyen de mégots dans le cadre du lancement des rues sans mégots. Une fois formés, ceux qui le souhaitent pourront également contribuer à la distribution de petits déjeuners aux côtés de l'Armée du Salut porte de la Chapelle ou à l'accueil des personnes accueillies à la Halte pour femmes de l'Hôtel de Ville, ou encore participer à l'accueil et l'orientation de visiteurs lors de futurs événements sportifs.

Découvrez les différentes communautés des Volontaires de Paris et les missions proposées sur la page «Participez» : https://www.paris.fr/grandsformats/participez-31

Ce programme des Volontaires de Paris sera adossé à l'ouverture de lieux dédiés à la participation : la Fabrique de la solidarité qui verra le jour en avril 2019 dans le 12e arrondissement et la Maison des Volontaires du climat qui s'installera dans le 4e arrondissement.

Associer davantage la jeunesse ———

Sous-représentés parmi les contributeurs lors de la Conférence de consensus et plus largement lors du grand débat, les jeunes font partie du public que la Ville souhaite intégrer plus largement.

Sur proposition d'experts de Sciences-PO Saint Germain en Laye, la Maire de Paris souhaite expérimenter le vote à 16 ans dans les lycées municipaux, à l'occasion des élections européennes et mener cette expérimentation conjointement avec l'État, le rectorat et les chefs d'établissements. Celle-ci contribuera à faire avancer en France le débat sur le droit de vote à 16 ans, déjà mis en place dans de nombreux pays.

